



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
26 avril 2021

Séance du 30/04/2021

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt-et-un et le trente avril, à 17 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Michel HERNANDEZ

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique NICOLLET

Délibération n°D_2021_026

Demande de subvention au titre du FRAT 2021: acquisition de matériel pour les besoins du service technique

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'en complément des politiques territoriales contractuelles existantes qui s'attachent à identifier les projets structurants à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, la Région souhaite proposer au commune un dispositif d'accompagnement de leurs projets de développement local. C'est l'objet du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT).

Le FRAT s'adresse à toutes les communes du territoire régional et permet de mobiliser une subvention par an et par commune (30% de subvention du montant HT, plafonné à 200 000.00€)

Monsieur le maire fait donc part au conseil municipal du projet d'acquisition de matériel pour les besoins du service technique.

Le montant estimatif des devis HT s'élève à : **5 911.01€**

- sableuse avec décanteur :	1 896.07€
- compresseur à air :	2 339.06€
- tronçonneuse thermique :	695.88€
- saleuse (épandeur centrifuge)+bâche :	980.00€
Total	5 911.01€

Plan de financement :

- FRAT 2021 (30%) :	1 773.30€
- Autofinancement (70%) :	4 137.71€
TOTAL :	5 911.01€



RF

DIGNE LES BAINS (A Le)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 04/05/2021

004-210401097-20210430-D_2021_026-DE

Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
- APPROUVE le projet d'acquisition de matériel pour les besoins du service

technique, d'un montant estimatif de **5 911.01€ HT** ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région selon le plan de financement suivant :

- FRAT 2021 (30%) :	1 773.30€
- Autofinancement (70%) :	4 137.71€
TOTAL :	5 911.01€

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

